

01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

-

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi 13 décembre 2023, à 19 h, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 223, 2e Avenue, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

Michel Bernard (Saint-Cyprien)
Guyda Deblois (représentant de Lac-Etchemin)
Rachel Goupil (Saint-Camille)
Lucie Gagnon (Saint-Louis)
Daniel Thibault (Saint-Magloire)
Alain Maheux (Saint-Prosper)
Camil Cloutier (Saint-Zacharie)
René Allen (Sainte-Aurélie)
Christian Chabot (Sainte-Justine)
Jean Bernier (Sainte-Rose)
Serge Plante (Saint-Luc)
Véronique Dubé (suppléante Sainte-Sabine)
Laurier Poulin (suppléant Saint-Benjamin)

Et/ou sont absents à cette séance:

Simon Carrier Tanguay (Sainte-Sabine)
Céline Veilleux (Saint-Benjamin)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Camil Turmel, préfet.

Madame Judith Leblond, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire de l'assemblée. Madame Marie-Josée Fontaine, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, monsieur Pierre-Olivier Gauthier, directeur du service de développement économique ainsi que madame Marijo Tanguay, adjointe administrative sont présents.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, monsieur Camil Turmel procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2023-12-01

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DANIEL THIBAULT,
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le point *DIVERS* ouvert :

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2023**
 - 03.01 - Suivi au procès-verbal**
- 04 - ADMINISTRATION / RESSOURCES HUMAINES / LÉGISLATION**
 - 04.01 - Administration**
 - 04.01.01 - Liste des comptes à payer**
 - 04.01.02 - État des encaissements et déboursés**
 - 04.01.03 - Représentant au Comité de suivi du Plan de relance**
 - 04.01.04 - Représentant au Comité de développement économique**
 - 04.01.05 - Mise à jour - Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail**
 - 04.01.06 - Mise à jour - Politique en matière de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires**
 - 04.01.07 - Abrogation de la résolution 2023-11-13 - Dépôt du Projet Signature Innovation**
 - 04.02 - Ressources humaines**
 - 04.03 - Législation**
 - 04.04 - DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 04.04.01 - Informations de la directrice générale**
- 05 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
 - 05.01 - Programmes d'aide financière 2024**
 - 05.02 - Priorités d'intervention pour le Fonds régions et ruralité - Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional**
 - 05.03 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DES ETCHÉMINS (PSEE) ET FLI-FLS**
- 06 - RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES**
 - 06.01 - Intervention du préfet**
 - 06.02 - Intervention des membres des comités**
- 07 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)**
 - 07.01 - Projets locaux**
 - 07.01.01 - Amélioration du rendement énergétique du Club Moto-Neige Langevin : Club Moto-Neige Langevin, Sainte-Justine**
 - 07.02 - PSPS - répartition de l'enveloppe 2024**
- 08 - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME / ÉVALUATION**
- 09 - HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONNEMENT**

- 09.01** - Contrat de service 2024 – opération du centre de traitement des boues de fosses septiques – Sani Etchemin Inc.
- 10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE (CIVILE ET INCENDIE)**
 - 10.01** - Entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec - Désignation
- 11 - DOSSIERS RÉGIONAUX**
- 12 - DEMANDE DON / COMMANDITE**
- 13 - DEMANDE D'APPUI**
- 14 - CORRESPONDANCE**
- 15 - DIVERS**
 - 15.01** - Nomination d'un maire suppléant - Municipalité de Saint-Louis
 - 15.02** - Nomination mairesse par intérim - Municipalité de Sainte-Sabine
 - 15.03** - Système d'air respirable - Équipements inclus à la soumission
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2023-12-02

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement numéro 025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2023 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

03.01 Suivi au procès-verbal

-

Point d'information.

**04 - ADMINISTRATION / RESSOURCES HUMAINES /
LÉGISLATION**

04.01 Administration

-

04.01.01 Liste des comptes à payer

-

2023-12-03

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GUYDA DEBLOIS,
REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN,
ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant 359 170,51\$ incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

04.01.02 État des encaissements et déboursés

-

État transmis avec l'avis de convocation.

2023-12-04

04.01.03 Représentant au Comité de suivi du Plan de relance

-

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CAMIL
CLOUTIER,
ET RÉSOLU

QUE monsieur le maire Alain Maheux soit nommé pour représenter la MRC, ou le territoire de la MRC, auprès du Comité de suivi du Plan de relance, en remplacement de monsieur Simon Carrier Tanguay.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2023-12-05

04.01.04 Représentant au Comité de développement économique

-

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CAMIL
CLOUTIER,
ET RÉSOLU

QUE monsieur le maire Alain Maheux soit nommé pour représenter la MRC, ou le territoire de la MRC, auprès du Comité de Développement Économique, en remplacement de monsieur Simon Carrier Tanguay au siège #10, jusqu'à la fin du mandat à l'automne 2024.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2023-12-06

04.01.05 Mise à jour - Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail

-

CONSIDÉRANT QUE la mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail demande la mise à jour de la politique contre le harcèlement afin d'y inclure une section concernant la violence au

travail;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement psychologique ou sexuel ainsi que toute forme d'incivilité ou de violence au travail;

CONSIDÉRANT QUE les modifications à la politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail ont été présentés aux élus lors de la séance du Comité de travail le 6 décembre dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JEAN BERNIER,
ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins sont en accord avec les modifications et adoptent la présente Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2023-12-07

**04.01.06 Mise à jour - Politique en matière de drogues,
- alcool, médicaments et autres substances
similaires**

CONSIDÉRANT la nécessité de maintenir les politiques internes de la MRC à jour afin qu'elles soient conformes et en lien avec toutes lois ou règlements;

CONSIDÉRANT QUE la politique actuelle en matière de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires ne tenait pas compte de la mesure d'accommodement avec le règlement sur le cannabis;

CONSIDÉRANT QUE les modifications à la politique actuelle ont été présentées aux élus lors de la séance du Comité de travail du 6 décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE MICHEL
BERNARD,
ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins sont en accord avec les modifications et adoptent la présente politique concernant l'usage de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2023-12-08

**04.01.07 Abrogation de la résolution 2023-11-13 - Dépôt du
- Projet Signature Innovation**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a mis en place le volet 3 du Fonds régions et ruralité « Signature innovation » qui permet de soutenir les MRC dans le cadre d'un créneau de développement propre à l'ensemble de son territoire, lequel permettra la réalisation d'un grand projet d'ensemble;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a signifié au MAMH son intérêt à mettre en œuvre un « Projet Signature Innovation » par la résolution numéro 2022-10-11;

CONSIDÉRANT QUE le Projet a été défini à la suite de rencontres entre les membres du Conseil, les membres du comité Projet Signature Innovation ainsi que la compagnie Vignola – Stratégies d'affaires;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de dépôt a été présenté aux membres du Conseil lors du comité de travail du 15 novembre 2023 et qu'il a été déposé au MAMH suite à l'adoption de la résolution numéro 2023-11-13;

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 2023-11-13 autorisant le dépôt du Projet Signature Innovation au MAMH doit être modifiée afin d'ajouter que le préfet est autorisé à signer tout document à cet effet;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE RACHEL GOUPIL,
ET RÉSOLU

QUE la résolution numéro 2023-11-13 soit abrogée.

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins autorisent le dépôt du Projet Signature Innovation au MAMH.

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins autorisent le préfet, monsieur Camil Turmel, à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

04.02 Ressources humaines

-

Aucun point

04.03 Législation

-

Aucun point

04.04 DIRECTION GÉNÉRALE

-

04.04.01 Informations de la directrice générale

-

05 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2023-12-09

05.01 Programmes d'aide financière 2024

-

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de

l'Habitation exige que le document Programmes d'aide financière 2024 soit mis à jour et adopté annuellement par le Conseil de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ce document contient les détails et modalités des soutiens financiers administrés par la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE ces programmes contribuent au dynamisme et au développement des entreprises et organismes du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ALAIN MAHEUX, ET RÉSOLU

QUE le document Programmes d'aide financière 2024 ci-joint soit adopté tel que déposé.

QUE le document Programmes d'aide financière 2024 ci-joint soit publié sur le site web de la MRC des Etchemins et expédié à toutes les municipalités du territoire pour qu'elles puissent diffuser le document sur leur site web respectif.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2023-12-10

05.02 Priorités d'intervention pour le Fonds régions et ruralité - Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional

	Priorité d'intervention	Secteurs ou clientèle
1	Soutenir et consolider les entreprises et organismes.	Développement économique et des affaires Développement des communautés
2	Promouvoir les services existants et les infrastructures.	Développement économique et affaires Développement des communautés
3	Soutenir, développer et promouvoir l'industrie touristique	Tourisme Développement économique et des affaires
4	Promouvoir la construction résidentielle et commerciale	Habitation Développement des communautés

5	Favoriser la conservation et la préservation de l'environnement, de la flore et de la faune	Ressources naturelles Environnement et développement durable
6	Planifier l'aménagement et de développement du territoire	Développement des communautés Aménagement du territoire

CONSIDÉRANT les priorités 2024 retenues par le Conseil de la MRC des Etchemins pour orienter l'utilisation de l'enveloppe accordée dans le cadre du Fonds régions et ruralité - Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ ALLEN, ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins adopte les priorités d'intervention 2024 incluses dans le présent tableau.

QUE le tableau des priorités 2024 soit publié sur le site Internet de la MRC et qu'une copie soit transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

05.03 POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DES - ETCHEMINS (PSEE) ET FLI-FLS

Le Comité de développement économique des Etchemins s'est réuni le 7 décembre 2023.

Lors de cette rencontre, 5 entreprises ont obtenu une subvention provenant de la politique de soutien aux entreprises de la MRC des Etchemins.

- Bechedor inc. : 11 900\$
- Les Refuges du Petit Nord inc. : 10 000\$
- Imprimerie Appalaches inc. : 25 000\$
- Welbe inc. : 25 000\$
- Kim Poulin O.O.D. inc. et Blouin Optométrie inc. : 25 000\$

Pour un total de financement PSEE de 96 900\$
Les promoteurs devront signer une convention avec la MRC, laquelle détaillera les obligations de chacune des parties.

De plus, le Comité d'investissement des Etchemins a accordé les prêts suivants :

- 40 000\$ du Fonds local d'investissement (FLI-relève) et un prêt de 10 000\$ du Fonds local de Solidarité à l'entreprise Welbe inc.
- 40 000\$ du Fonds local d'investissement (FLI-relève), 32 500\$ du Fonds local d'investissement (FLI) et un prêt de 72 500\$ du Fonds local de Solidarité à l'entreprise Kim Poulin O.O.D inc. et Blouin Optométrie inc.

06 - RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES

06.01 Intervention du préfet

-

Monsieur Camil Turmel a participé à plusieurs rencontres:

- TREMCA
- Rencontre FQM
- Rencontre Tourisme Etchemins avec Tourisme Chaudière-Appalaches
- La Grande Guignolée des Médias
- Conférence de presse du Massif du Sud
- Comité de développement économique
- Rencontre avec le Comité des Sentiers des Etchemins
- Consultation sur les territoires agricoles

06.02 Intervention des membres des comités

-

Madame Rachel Goupil: Table de concertation de la jeunesse

Monsieur René Allen: SADC

07 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)

07.01 Projets locaux

-

2023-12-11

07.01.01 Amélioration du rendement énergétique du Club Moto-Neige Langevin : Club Moto-Neige Langevin, Sainte-Justine

CONSIDÉRANT l'étude du dossier et la recommandation favorable du Comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JEAN BERNIER, ET RÉSOLU

QUE le projet « Amélioration du rendement énergétique du Club Moto-Neige Langevin » déposé par la municipalité de Sainte-Justine et devant être imputé à l'enveloppe financière de la municipalité de Sainte-Justine soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le Comité technique.

Somme demandée et accordée: 8 560.00 \$

Coût du projet : 10 700.00 \$

QUE le versement de la somme accordée se fera à même l'enveloppe budgétaire 2024 disponible pour la municipalité de Sainte-Justine.

QUE le préfet, monsieur Camil Turmel, et la directrice générale, madame Judith Leblond, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2023-12-12 07.02 PSPS - répartition de l'enveloppe 2024

-

CONSIDÉRANT QUE le tableau du partage de l'enveloppe de la Politique de soutien aux projets structurants pour l'année 2024 a été déposé au comité de travail du Conseil de la MRC des Etchemins le 6 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont recommandé son acceptation;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ALAIN MAHEUX,
ET RÉSOLU

QUE l'enveloppe 2024 de la Politique de soutien aux projets structurants soit répartie de la façon suivante : 50% en parts égales (216 885,00 \$), 25% selon la population (108 442,50 \$) et 25% selon les municipalités dévitalisées (108 442,50\$).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**08 - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
/ URBANISME / ÉVALUATION**

09 - HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONNEMENT

**2023-12-13 09.01 Contrat de service 2024 – opération du centre de
- traitement des boues de fosses septiques – Sani
Etchemin Inc.**

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Sani Etchemin Inc. a actuellement la charge de l'opération du centre de traitement des boues de fosses septiques (CTBSF) et que ces opérations ont été effectuées à la satisfaction de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Sani Etchemin Inc. a manifesté son intérêt de poursuivre le contrat de service en 2024;

CONSIDÉRANT QUE la durée du contrat est du 1^{er} mai 2024 jusqu'au 31 décembre 2024 selon un taux horaire de 55.00\$ pour les heures d'opération du centre;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LAURIER POULIN, MAIRE
SUPPLÉANT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENJAMIN,
ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins autorisent la directrice générale, madame Judith Leblond ainsi que le préfet, monsieur Camil Turmel, à signer le contrat avec l'entreprise Sani Etchemin Inc. pour l'opération du centre de traitement des boues de fosses septiques en 2024 à un taux horaire de 55.00\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE (CIVILE ET INCENDIE)

Aucun point

2023-12-14

10.01 Entente relative à la fourniture de services de police - par la Sûreté du Québec - Désignation

CONSIDÉRANT QU'en vertu du premier alinéa de l'article 70 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P13.1), le territoire de toute municipalité locale doit relever de la compétence d'un corps de police;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du dernier alinéa de l'article 71 et de l'article 76 de la Loi sur la police, une entente doit être conclue entre le ministre et une MRC ou, le cas échéant, une municipalité locale, pour que la Sûreté assure des services de police sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a conclu avec le ministre de la Sécurité publique, le 1^{er} octobre 2023 pour une durée de dix ans, une entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec pour les 13 municipalités du territoire;

CONSIDÉRANT QUE, à la demande de la ministre de la Sécurité publique de l'époque, le Comité consultatif sur la réalité policière déposait, le 25 mai 2021, un rapport dans lequel il faisait 138 recommandations notamment en ce qui concerne l'organisation des services de police au Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ont participé aux travaux menant au modèle d'entente et au modèle de répartition des effectifs, par le biais du Comité de révision du modèle d'entente et du comité de liaison UMQ-FQM-Sûreté, et qu'elles ont entériné ces modèles selon lesquels la présente entente a été rédigée, par résolutions numéros CA-2023-05-07 et CA-2023-04-27/05 respectivement;

CONSIDÉRANT QUE, à la suite du dépôt de ce rapport, des travaux ont été entrepris par le ministère de la Sécurité publique pouvant éventuellement se traduire par des modifications à la Loi sur la police et, en conséquence, par une modification de la desserte policière sur le territoire desservi par la Sûreté;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DANIEL
THIBAUT,
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la directrice générale, madame Judith Leblond et le préfet, monsieur Camil Turmel soient autorisés à signer les documents nécessaires.

QUE copie de cette résolution soit transmise au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11 - DOSSIERS RÉGIONAUX

Aucun point

12 - DEMANDE DON / COMMANDITE

Aucune demande

13 - DEMANDE D'APPUI

Aucune demande

14 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

15 - DIVERS

15.01 Nomination d'un maire suppléant - Municipalité de Saint-Louis

Dépôt de la résolution

15.02 Nomination mairesse par intérim - Municipalité de Sainte-Sabine

Dépôt de la résolution

15.03 Système d'air respirable - Équipements inclus à la soumission

Dépôt d'un document

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-12-15

17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN
CHABOT,
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 19h31.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

CAMIL TURMEL
PRÉFET

JUDITH LEBLOND
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE